



## MAPAS 2019 marché des Arts Performatifs de l'Atlantique Sud appel général pour artistes, agences de booking, management et distribution

**Le Cabildo de Tenerife, Unahoramentos Producciones et Circulart** invitent les artistes et les créateurs des arts de la scène en direct –musique, théâtre, danse, arts de la rue et du cirque– de l'Amérique Latine, l'Afrique et du sud de l'Europe (l'Espagne et le Portugal) à **MAPAS**, le marché des arts performatifs de l'Atlantique sud, qui aura lieu du 10 au 14 juillet 2019 à Ténérife, îles Canaries- Espagne.

L'intention de cet appel public est d'inviter tous les **artistes, créateurs, agences de booking et distribution des arts performatifs** à présenter leurs propositions artistiques afin de faire partie du processus de sélection qui leur permettra de participer à la rencontre d'affaires et aux programmes artistiques de **MAPAS 2019**, ayant ainsi l'opportunité de réaliser des échanges qui renforcent la circulation de leurs œuvres et des services culturels entre les pays appartenant à la grande région de l'Atlantique sud, l'Amérique latine, l'Afrique et le sud de l'Europe dans le marché global.

### Chronogramme de l'appel

Ouverture: **19 novembre 2018**

Fermeture: **15 février 2019, à 22,00 h, heure officielle des Îles Canaries.**

Publication des résultats: **29 mars 2019.**

## Participants

Pourra participer à l'appel toute personne physique, entreprise, groupe ou collectif professionnel qui réalise son activité dans le domaine de **la musique, le théâtre, la danse, le cirque et les arts de la rue.**

## Présentation des candidatures

Tout le processus d'inscription sera réalisé à travers la plate-forme virtuelle [www.mapasmercadocultural.com](http://www.mapasmercadocultural.com) .

## Les conditions obligatoires requises sont:

### Pour les Artistes

1. Accréditation minimale d'une expérience d'un an par des images, du matériel audiovisuel et de presse, des prix ou récompenses, entre autres.
2. Accepter les termes et les conditions du présent appel, ainsi que l'utilisation de l'information par les institutions organisatrices de l'événement.
3. Compléter jusqu'à la fin les inscriptions dans le délai prévu. Les inscriptions incomplètes et sans acceptation des termes et conditions ou présentées en dehors des délais prévus seront exclues.
4. Présenter en annexe et inclure les conditions obligatoires pour chaque discipline à laquelle on se présente et qui sont les suivantes:

### Pour la Musique

1. Pourront participer les musiciens et/ou les groupes musicaux professionnels qui réalisent leur travail dans le cadre des musiques actuelles.
2. Accréditation minimale d'un an d'expérience avec **5 concerts en direct**, en présentant des programmes, des articles de presse, des programmations imprimées, des photographies ou des vidéos.

3. Inclure une critique ou un compte-rendu artistique qui contienne: origine, genre et parcours du groupe.
4. Avoir, au minimum, un travail discographique (EP, CD ou Enregistrement Numérique). Il faudra spécifier le titre, l'année d'édition et le label discographique (pochette du disque en JPG, PNG ou GIF). Si l'édition est numérique, elle devra être soutenue par un label discographique, un agrégateur numérique ou un collectif.
5. Incorporation d'un dossier incluant de l'information générale sur la production, le raider technique, l'accréditation de la propriété des chansons, les producteurs techniques, l'agence, entre autres.
6. Apporter des références du matériel audiovisuel dans les formats requis d'une des plates-formes numériques suivantes: Spotify, Deezer, SoundCloud, iTunes, Dailymotion, YouTube et/ou Vimeo, entre autres.

### **Pour les Arts de la Scène**

1. Pourront participer des artistes et/ou des groupes et compagnies professionnelles qui réalisent leur travail dans le domaine des arts de la scène, lié à: Théâtre, Danse, Cirque et Arts de la rue.
2. Accréditation d'une expérience minimale d'un an avec **10 spectacles en direct**, en présentant des programmes, des articles de presse, des programmations imprimées, des photographies ou des vidéos.
3. Inclure une critique ou compte-rendu artistique de la Compagnie incluant: origine, genre et parcours.
4. Inclure de l'information sur le spectacle à présenter en spécifiant le titre, l'année et la ville de présentation de la première (programme ou affiche en PDF).
5. Inclure un dossier avec l'information générale du spectacle, genre, accréditation de propriété de la dramaturgie, chorégraphie, nombre de membres de la compagnie, entre autres.
6. Inclure du matériel audiovisuel sur n'importe laquelle des plates-formes numériques suivantes: YouTube, DailyMotion et/ou Vimeo.

## Pour les Agences

1. Accréditation d'une **expérience minimale** soutenue **de trois ans** à l'aide d'un **fichier PDF** contenant de l'information sur le parcours de l'entreprise, liste des artistes représentés, des succès, reconnaissances et autres activités ou questions à souligner dans sa gestion.
2. Inscrire au moins **deux groupes artistiques ou spectacles** qui respectent les conditions établies pour les artistes dans l'appel.
3. Accepter les termes et conditions du présent appel, ainsi que l'utilisation de l'information par les institutions organisatrices de l'événement.
4. Compléter jusqu'à la fin les inscriptions dans le délai prévu. Les inscriptions incomplètes et sans acceptation des termes et conditions ou présentées en dehors des délais prévus seront exclues.
5. Présenter en annexe et inclure les conditions obligatoires en fonction de sa discipline (de la musique ou des arts de la scène) pour chaque artiste postulant.

## Sur le programme artistique

**MAPAS** programme des spectacles promotionnels d'une durée de **30 minutes** pour la **musique** et de **60 minutes** maximum pour les **arts de la scène**. Ces spectacles s'adressent aux professionnels participant au Marché et au public en général.

**Les candidats souhaitant participer à ces programmes devront tenir compte du fait que l'organisation NE paiera ni cachet, ni frais de voyages ou de fret (pour le matériel), ni dépenses liées à la construction de la scénographie et autres coûts. L'organisation du Marché facilitera aux artistes sélectionnés la scène et les équipes techniques adéquates pour leur présentation.**

**Important:** *L'évaluation des participants aux programmes artistiques sera faite sur la base du matériel audiovisuel apporté par l'artiste, le groupe ou la compagnie. En cas de non réception de ce matériel, les spectacles seront exclus de facto.*

## Évaluation et sélection des propositions artistiques et des agences qui aspirent à participer aux rencontres d'affaires et aux programmes artistiques

L'évaluation et la sélection des propositions seront réalisées par l'organisation de **MAPAS** avec le soutien d'experts internationaux, qui connaissent les arts de la scène et le panorama musical des domaines géographiques inclus dans le présent appel.

### Seront appliqués les critères suivants d'évaluation:

- Qualité: les membres du jury évalueront les projets présentés en fonction de leur connaissance du monde de la scène.
- Parcours: ce critère sera évalué en fonction des supports et matériels présentés, ainsi que des compte-rendus, critiques dans la presse, prix et autres récompenses.
- Projection: en fonction de leur expérience, les membres du jury détermineront si le projet présenté a un potentiel de projection pour accéder aux marchés internationaux.

### Procédure de sélection de l'offre:

- Les membres du jury de **MAPAS** choisiront les meilleurs projets de l'appel en accord avec les critères établis.
- Les projets qui ne remplissent pas une ou plusieurs conditions obligatoires seront exclus.
- Les résultats seront consignés dans un document signé par les membres du jury et dans lequel apparaîtront les noms des projets sélectionnés.
- La liste des projets sélectionnés sera publiée le **29 mars 2019** sur le site web [www.mapasmercadocultural.com](http://www.mapasmercadocultural.com).
- Les résultats ne seront pas susceptibles d'appel.
- L'inscription à cet appel et la présentation des projets impliquent l'autorisation formelle de la part du participant sélectionné, pour la publication et la diffusion de ses produits à des fins de promotion dans les médias considérés comme adéquats par l'organisation de **MAPAS**, sans que le participant puisse solliciter une compensation économique pour les activités susmentionnées.

## Droits et obligations des participants sélectionnés

Les participants à l'appel s'engagent avec l'organisation de **MAPAS** à:

- Assumer les frais de transport, de logement et de repas durant leur séjour à Ténérife, pendant toute la durée des activités liées au Marché.
- Exécuter les normes de protection des droits d'auteur et des droits connexes relatifs à tous les produits, œuvres littéraires et artistiques, interprétations ou exécutions artistiques et/ou phonogrammes qui fassent partie des projets présentés. Au cas où il serait sélectionné sans être le titulaire des droits d'auteur et/ou des droits connexes des œuvres, interprétations, exécutions ou phonogrammes relatifs à la proposition présentée à cet appel, le participant devra obtenir des titulaires les licences nécessaires à cet usage.
- Certifier par écrit que tous les membres du groupe ou de la compagnie et l'ensemble de l'équipe artistique, au moment de la présentation du spectacle, au cas où il serait sélectionné, sont légalement en règle, dans leurs pays respectifs, du point de vue du droit du travail et de l'administration, à l'aide des documents nécessaires, sollicités à cet effet par l'organisation de mapas dans le délai et la forme déterminés par cette dernière.
- Autoriser l'organisation de l'événement à diffuser les projets sélectionnés pour que les acheteurs potentiels puissent les connaître par avance.
- Autoriser l'organisation de l'événement à faire usage du matériel remis à des fins de promotion et sans aucune forme de rémunération.
- Indiquer, sur le formulaire d'inscription on-line, deux **(2) personnes** maximum qui seront accréditées pour participer aux rencontres d'affaires et seront autorisées à assister à toutes les réunions.
- Accepter que seules les deux personnes enregistrées auront accès à l'espace des Rencontres d'affaires.
- Accepter les bases et le règlement de l'appel, ainsi que toutes les explications ou modifications apportées à celles-ci.
- Remplir les conditions signalées dans le présent document, en acceptant que les participants devront les mettre en œuvre pendant toute la durée de l'appel.

- S'il arrive à un des participants de ne pas respecter l'une des obligations requises, celui-ci pourra être exclus de l'appel.
- Accepter le résultat de l'appel et y participer activement.
- Assister et participer au Marché des Arts Performatifs de l'Atlantique Sud MAPAS, qui aura lieu entre le 10 et le 14 juillet 2019.

## Devoirs de l'organisation de mapas, Marché des Arts Performatifs de l'Atlantique Sud

- Faciliter aux projets sélectionnés les noms d'utilisateur et l'accès à la plate-forme de gestion de l'agenda des rendez-vous des rencontres d'affaires.
- Fournir les espaces techniquement adéquats pour les programmes artistiques des projets sélectionnés.
- Élaborer le plan de travail et coordonner les compagnies pour l'exécution adéquate des programmes artistiques.
- Convoquer et inviter les programmeurs, producteurs et autres professionnels intéressés à l'offre culturelle de chacune des disciplines des arts performatifs concernés.
- Réaliser la production du Marché du 10 au 14 juillet 2019 à Santa Cruz de Ténérife, Îles Canaries- Espagne.

Pour toute information ou support technique, veuillez utiliser l'adresse suivante:  
**artistas@mercadocultural.com**